

## Protocole d'information pour intervention plastique sur le sein

**Nom:**

**Prénom:**

**Date de naissance:**

---

Les explications suivantes ont pour but de vous informer et non de vous inquiéter. Elles ne constituent qu'une première information. L'intervention prévue fera encore l'objet d'un entretien personnel avec vous. N'hésitez donc pas à noter et à nous poser des questions sur tout ce qui vous paraît peu clair ou important. Si au contraire vous ne souhaitez pas en savoir trop sur l'intervention prévue, dites-le nous aussi.

**Les raisons de cette intervention:** Absence d'un sein ou d'un mamelon après traitement chirurgical du sein ou présence de seins très gros ou encore asymétrie gênante.

**Il existe différentes méthodes opératoires:** Si l'on a dû pratiquer chez vous une ablation du sein et que vous désirez une reconstruction, il faut introduire un „Expanders“ sous la peau. Il s'agit d'une poche contenant du liquide mise à la place du sein. Après l'opération, lors de plusieurs consultations successives, cette poche est remplie progressivement de solution saline afin que la peau s'étire et que le volume du sein soit reconstitué. Il est possible qu'à l'occasion de la mise en place d'un „Expanders“ il devienne nécessaire de pratiquer sur l'autre sein une opération de réduction ou de lifting. Vous pouvez en discuter avec votre médecin traitant. Une deuxième intervention suivra après quelques mois pour remplacer cet Expanders par une prothèse. Celle-ci est placée sous le muscle grand pectoral. Dans un troisième temps enfin on procédera à la reconstruction du mamelon. Pour cela aussi il existe différentes méthodes opératoires. Votre médecin vous expliquera l'intervention de manière détaillée. En règle générale le tissu cutané à transplanter est prélevé au niveau de la région inguinale (pli de l'aîne).

**En cas d'opération de réduction des seins ou de lifting,** il est nécessaire de dessiner de façon précise avant l'opération la ligne d'incision. Cette ligne ne doit par conséquent pas être enlevée jusqu'au moment de l'opération. Les cicatrices résultant de l'opération vous seront décrites par votre médecin.

**Risques et complications:** Il peut arriver qu'à la suite de l'opération il se produise des saignements qui nécessitent éventuellement une nouvelle intervention. En règle générale les hématomes guérissent sans traitement chirurgical. Par ailleurs, il peut se produire des troubles de la cicatrisation. Ceux-ci surviennent surtout lors d'interventions où les bords de la plaie sont soumis à de fortes tractions. En règle générale ces troubles de la cicatrisation guérissent sans problème en l'espace de deux semaines et une nouvelle intervention est rare. Une autre complication possible peut consister en une réduction de la taille du mamelon en raison d'une mauvaise circulation sanguine; cela peut entraîner également une coloration plus foncée du mamelon. Dans ce cas, une seconde intervention est parfois nécessaire. Dans quelques cas il peut se former des cicatrices exubérantes.

**Après l'opération:** Tout produit artificiel introduit dans l'organisme humain induit une réaction dite de corps étranger. Avec une prothèse en silicone également une réaction du tissu environnant est possible. Avec le temps il se forme une coque de tissu cicatriciel. Une légère réaction est normale et survient chez 3 femmes sur 4. Dans de rares cas et après plusieurs années, il peut se produire des calcifications et des indurations douloureuses formant ainsi une coque fibreuse et rendant nécessaire un traitement. Les prothèses en silicone vieillissent et s'usent. La durée de vie d'une prothèse en silicone est limitée. Théoriquement le danger existe qu'une fois une prothèse en silicone se déchire et que la silicone envahisse les tissus. C'est pourquoi les implants mammaires doivent être régulièrement contrôlés. Des troubles dus à la silicone sont difficiles à démontrer et à reconnaître comme tels. Des relations de cause à effet ne sont pas encore démontrées de façon évidente, mais sont possibles.

**Coûts:** Les interventions plastiques pratiquées à la suite d'opérations thérapeutiques sur le sein sont des prestations obligatoirement à la charge des caisses-maladie. En cas d'intervention pour réduction mammaire, une garantie de prise en charge des frais de la part de l'assurance est nécessaire. Si vous avez une assurance complémentaire (assurance privée): est-ce que le problème de la couverture des frais a été résolu?

**Vos questions:**

---

